

Quelques frais à prévoir

Le matériel gratuit

Au Québec, l'école est gratuite du préscolaire à la fin du secondaire. Il n'y a donc pas de frais de scolarité et l'école prête aux élèves tout le matériel pouvant être réutilisé. On pense aux manuels, aux articles de sport, au matériel d'arts plastiques, aux instruments de musique et au matériel de laboratoire scientifique. Les élèves ont également accès gratuitement aux installations de l'école, par exemple la bibliothèque, le gymnase, le laboratoire et la salle de musique.

Le matériel à acheter

Vous devrez cependant assumer les frais pour le matériel qui ne peut pas être réutilisé. Par exemple les cahiers d'exercices dans lesquels les élèves écrivent, les crayons ou les gommes à effacer. Votre enfant devra aussi avoir son sac d'école, sa règle, ses ciseaux et son sac-repas. La liste complète de ces effets vous sera fournie quelques semaines avant la rentrée. Le coût varie d'une année à l'autre. Une chose est certaine, si votre enfant prend soin de son matériel, il pourra l'utiliser pendant plusieurs années et ainsi vous éviter des frais. Nous vous invitons à identifier au prénom et au nom de votre enfant tous ses effets scolaires, de même que ses souliers, bottes et manteau.

Les autres frais

Des frais pourraient être associés à certaines activités intégrées dans l'horaire scolaire. Par exemple un atelier scientifique offert par un animateur ou encore une pièce de théâtre présentée dans le cadre du cours de français. À la fin du primaire, vous serez invité à commander l'album et le chandail des finissantes et des finissants. Ces achats sont facultatifs. Dans certaines écoles, l'organisme de participation des parents organise des campagnes de financement dans le cadre desquelles il vend de menus objets ou de la nourriture. Votre contribution est appréciée, mais facultative.

Service de garde et de surveillance des dîneurs

Si vous confiez votre enfant au service de garde, avant et après les classes, de même que le midi, vous devez prévoir des frais d'environ neuf dollars par jour. Ces frais sont indexés tous les ans. Si votre enfant fréquente le service de surveillance des dîneurs, vous devrez assumer des frais d'environ trois dollars et demi par jour. Ils sont eux aussi indexés chaque année. Il est à noter que ces charges servent à défrayer le coût de la surveillance des élèves et qu'ils n'incluent pas le repas du midi. Certains services de garde offre toutefois un service de traiteur. Pour plus d'information sur l'offre de repas, nous vous invitons à écouter la capsule Service de garde et de surveillance des dîneurs.

Les services de garde sont ouverts lors des journées pédagogiques, les frais sont alors d'environ 10 \$ par jour ; ils sont eux aussi indexés chaque année. Lors des journées pédagogiques, le service de garde pourrait offrir des activités spéciales ou des sorties dont les frais peuvent varier entre 3 \$ et 25 \$. Elles ne sont toutefois pas obligatoires. Si vous décidez de ne pas assumer ces frais, votre enfant ne pourra pas participer à l'activité spéciale, mais aura tout de même accès au service de garde et aux activités gratuites qui y sont offertes.

Certaines écoles proposent un programme d'activités parascolaires, le midi ou après l'école. Ces dernières sont facultatives et les frais varient en fonction du programme choisi.

La facturation

Les factures sont payables dès leur réception et le CSSMB privilégie le paiement en ligne.

Notez qu'une facture non payée, est considéré comme une somme due au Centre de services scolaire. En cas de non-paiement, votre enfant pourrait être privé de certains services facultatifs, par exemple le service de garde et de surveillance des dîneurs.

Précisons que l'ensemble des frais facturés aux parents sont encadrés par la Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées. Tous les montants facturés aux parents doivent être approuvés par le conseil d'établissement, lequel est en partie constitué de parents.

À l'écoute de leur milieu, les écoles font tout en leur possible pour limiter les dépenses des parents afin de favoriser la réussite de tous.